



expatriee separation non marie avec enfant

Par **gbpiti**, le **22/11/2010** à **20:07**

Bonjour

Je vis en Allemagne depuis 5ans avec mon ami (allemand). Nous ne sommes pas maries. Il travaille ici, moi en France, mais je suis pour le moment en conge parental. Notre fille est nee en Allemagne l annee derniere. Nous avons fait le papier "Vaterschaftenerkennung" (reconnaissance du pere) recommande en Allemagne. Elle porte le nom du pere.

Malheureusement notre couple va de plus en plus mal.

J ai besoin de votre aide car la vie devient invivable (entre autres, mon ami s est mit aux drogues douces, il fume plusieurs fois par semaine) et avant de prendre toute decision, j aimerai connaitre mes droits car en cas de separation je souhaite rentrer en France avec ma fille. Bien entendu je favoriserai le droit de visite pour le pere.

Que risque t il de se passer si nous nous separons (vis a vis de la garde de l enfant)? Que puis je faire pour ne pas perdre la garde de ma fille?

Je vous remercie par avance de vos reponses

GB

Par **Domil**, le **22/11/2010** à **20:25**

Vous devez aller voir un avocat allemand